

Séance ordinaire du conseil municipal, le lundi 10 août à 19 h 30. À cette soirée, le conseiller Paradis ainsi que le maire n'ont rien perdu de leur fougue. Les deux se sont escrimés à qui mieux mieux à chaque fois que l'occasion se présentait. Certains citoyens ont manifesté leur désaccord à de tels comportements.

Module infrastructure
Une demande de certificat d'autorisation a été déposée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour les plans et devis de l'agrandissement de distribution d'eau potable du Domaine Laurentien au montant de 915 000 \$. La firme d'ingénieurs

Equilux a été retenue pour les travaux d'ingénierie. Le conseiller Bordeleau questionne le maire pour savoir si le secteur Domaine Laurentien est réellement inclus dans le bassin de taxation de cette nouvelle construction, monsieur Charbonneau répond que cet agrandissement est prévu pour le domaine des Clos Prévostois et que ce

sera seulement ces utilisateurs qui seront taxés.

Il fut question des travaux de réfection de la chaussée sur la rue des Anciens, de la rue des Ormes et de la rue Joseph. Monsieur Paradis, soutient que certains de ces travaux seraient financés par le fonds de roulement ou les opérations courantes et que cette pratique ne devrait pas avoir lieu.

Module Loisirs, Culture et Vie communautaire

La Ville fera l'acquisition du logiciel REGARD pour la bibliothèque Jean-Charles Des Roches pour un montant de 45 000\$ à même le fonds de roulement.

Module Sécurité publique

Avec les pluies diluviennes du 11 juillet 2009, les travaux d'urgence qui furent effectués au parc régional de la Rivière-du-Nord se sont élevés à 35 000\$. Les coûts seront absorbés à raison de 50% dans le fonds de roulement et l'autre 50% par le parc régional.

Module Environnement

La Ville s'apprête à compléter l'inspection des installations septiques riveraines restantes et le mandat fut octroyé à la firme JPG. Sur les 207 installations, il n'en reste que 34 à vérifier.

Module Ressources humaines

Monsieur Gilles Plouffe, lieutenant au service d'incendies depuis 23 ans, a remis sa démission pour cause de maladie. Le conseil lui enverra des mots d'encouragement et de remerciement pour le beau travail accompli.

Questions des citoyens

Monsieur Bertrand Bélanger du lac Écho. Ce citoyen qui est présent à presque toutes les assemblées du Conseil s'interroge devant la multitude de dérogations mineures présentées à la Ville pour savoir où tout cela va s'arrêter.

Monsieur Guy Guénette, lac Renaud, souligne sa déception de travaux de voirie qui n'auraient fait preuve d'aucune planification, exemple le balai mécanique qui est utilisé avant l'excavation des fossés. Monsieur le maire et monsieur Joubert répliquent que les travaux à Prévost sont planifiés.

Monsieur Yvon Blondin. Ce citoyen souligne au maire que plusieurs annonces ne respecteraient pas le règlement d'affichage de la Ville. Le maire répond qu'en septembre des correctifs devraient être apportés.

Deux citoyens du secteur 4, un de la rue Principale et l'autre du secteur montée Sainte-Thérèse ont rapporté des problèmes de vitesse à ces deux endroits. Le maire prend note de ces plaintes.

Un citoyen du chemin de la Station demande au maire si un important contracteur de la Ville aurait l'intention de construire plusieurs maisons sur la ferme qui accueille la fondation DITED. Le maire rétorque qu'il n'est aucunement question qu'un contracteur développe ces terres. Le conseiller Poirier rajoute que ce citoyen pourrait aller voir les documents que le président possède pour se rassurer.

Monsieur Bélanger, lac Écho. Ce citoyen informe le maire que le sens unique qui s'applique au chemin Roy n'est pas souvent respecté.

Monsieur Benoît Brunet, montée Sainte-Thérèse. Avec les pluies du 11 juillet, ce citoyen a vu son nouvel aménagement paysager gravement endommagé qui, selon lui, est dû à des fossés mal entretenus par la Ville.

Questions des conseillers

Monsieur Paradis s'interroge sur un déficit budgétaire non-inscrit, selon lui, d'au moins 362 000\$ au rapport financier 2008 de la Ville fait par le vérificateur. De plus, Habitation du Vieux-Shawbridge a déposé le 18 février 2009 les livres comptables 2008 à ce même vérificateur et ce dernier n'a toujours pas déposé le rapport financier 2008; créant ainsi de l'ombre sur organisme.

Monsieur Paradis a également questionné la conformité et la légalité d'embauche et de rémunération de M^e Boisier à la Ville. Cette avocate provient et est toujours inscrite dans les publicités du bureau d'avocats Morin & Associés. Monsieur Paradis veut savoir aussi à quel nom officiellement le chèque de paye de M^e Boisier est libellé.



**CLINIQUE
PHYSIOTHÉRAPIE
DES MONTS**

Jasmine PERREAULT
physiothérapeute

Caroline PERREAULT
physiothérapeute

Julie TOMASELLI
physiothérapeute

Brigitte CHARETTE
physiothérapeute, ostéopathe

Philippe GIRARD
médecin en musculo-squelettique

2955, boul. Curé-Labelle, bureau 103, Prévost
Tél: 450-224-2322 www.physiodesmonts.com

SPÉCIALITÉS
Thérapie manuelle – Rééducation périnéale
Consultation médicale privée en musculo-squelettique*
Ostéopathie * non participant à la RAMQ

PRINCIPAUX PROBLÈMES TRAITÉS
Blessure sportive – Maux de dos et de cou – Tendinite
– Capsulite – Bursite – Fracture – Entorse



**Esthétique
Cité de la Beauté**

Soins esthétiques complets
facial, pédicure-spa, laser, électrolyse, épilation à la cire, massothérapie, maquillage permanent, etc.

LASER aisselles et bikini
Spécial 85\$ + tx
technicienne expérimentée

MICRODERMABRASION

IDEAL PROTEIN **NOUVEAU**
Injection au Botox et Restylane

450-224-3233

450-224-5738

**ART - ZONE...
COIFFURE**

HOMMES ET FEMMES

- ◆ COIFFURE
- ◆ EXTENSION DE CHEVEUX 100% naturel
- ◆ POSE D'ONGLES
- ◆ MANUCURE

**L'ORÉAL
PROFESSIONNEL**

2955 boul. Curé-Labelle, Prévost



**Lorrain
Centre de Jardin
Aménagement Paysager**

**LIQUIDATION
D'INVENTAIRE**

JUSQU'À
60%
DE RABAIS

450-227-6446 www.jardin-lorrain.com
151, rte 117, Ste-Anne-des-Lacs



**PHYSIOTHÉRAPIE
ET OSTÉOPATHIE**

FADI EID B.Sc. Pht. D.O.
Membre O.P.P.Q et R.O.Q.

2943, Boul. Curé-Labelle, Prévost
Québec J0R 1T0

Tél.: 450-224-2189

...INTÉGRITÉ ET HARMONIE FONCTIONNELLE SANS DOULEUR...



Otite
Saviez-vous qu'un examen régulier peut être bénéfique lors de la croissance de vos enfants? Il favorise un bon alignement de sa colonne vertébrale. Les otites à répétition peuvent être associées à des déplacements vertébraux.

D^{re} Isabelle Cazeaux
Chiropraticienne D.C.
Sur rendez-vous : (450) 224-4402

◆ Technique douce et de précision ◆
781, Montée des Sources
Prévost (Domaine des Patriarches)